

DOCUMENT DE BASE DE LA FSA

TABLE DES MATIERES

1. Introduction.....	4
2. Fondement.....	5
3. Définition de la Famille Sainte Anne.....	6
4. Traits d'identité.....	7
5. Critères d'appartenance.....	7
6. Modalités de participation.....	8
7. Modalités d'engagement.....	10
8. Organisation.....	11
8.1. Structure.....	11
8.2. Partage des responsabilités.....	12
8.3. Critères de fonctionnement.....	14
8.4. Voies de relation et de communication.....	15
9. Glossaire.....	16
10. Abrégés.....	18
11. Bibliographie.....	19

1. INTRODUCTION.-

Répondant à l'appel de Dieu, Père Juan Bonal et Mère María Rafols, avec un groupe de femmes et un autre d'hommes, quittent la Catalogne, leur région, et s'en vont vers Saragosse le 28 Décembre 1804. Aux pieds de Notre Dame du Pilar, ils prient et demandent sa protection pour accomplir, avec amour et dévouement sans réserve, la Mission pour laquelle ils venaient à l'Hôpital de Notre Dame de Grâce. (cf. Const. 2) Ce fut l'origine de la Congrégation des Sœurs de la Charité de Sainte Anne et c'est la qui se trouve la semence qui a rendu possible la naissance de notre Famille Sainte Anne (FSA).

Dans cet Hôpital, et au long des années, les Sœurs et les Laïcs, nous avons partagé les tâches et, dans la collaboration étroite et permanente entre les unes et les autres, un lien affectif et effectif est en train de se tisser, ceci nous pousse à former une Famille Charismatique.

Nous avons parcouru un chemin de plus de 200 ans -diversifié selon les différents continents- pour devenir ce que nous sommes aujourd'hui: des personnes en de différents états de vie, appelées à vivre en communion et en tant que famille, le Charisme de Charité faite Hospitalité. Ceci suppose, aussi bien pour les Sœurs que pour les Laïcs, l'échange des dons et l'enrichissement réciproque.

À partir de l'estime et du respect de la vocation spécifique de chacun, -vocation différente mais complémentaire-, nous voulons construire ensemble le Royaume de Dieu.

Répondant aux signes des temps, la Congrégation des Sœurs de la Charité de Sainte Anne accueille en 2007, pour la première fois, la participation des Laïcs au XXVI Chapitre Général. C'est ainsi que s'ouvre un chemin nouveau pour, ensemble, former la FSA, tel qu'exprimé dans son document final: "Nous voulons que le Charisme de María Rafols et de Juan Bonal soit partagé par des Laïcs et par des Sœurs et que nous formions la grande Famille Sainte Anne".

Au XXVII Chapitre Général Extraordinaire de 2010, la FSA a été rendue officielle quand elle a été recueillie par le texte des

Constitutions : “Nous reconnaissons que le don charismatique reçu de l’Esprit, a été aussi accordé à d’autres personnes qui, de manières diverses, restent en communion avec la Congrégation, et qui forment avec elle, la Famille Sainte Anne”. (Const. 9)

Nous constatons avec joie que l’Esprit nous conduit pour présenter et offrir, aux personnes qui entrent en relation avec la Congrégation, une voie qui les aide à identifier et à vivre leur vocation dans cette Famille Charismatique et favorise un engagement au style de nos Fondateurs.

2. FONDEMENT

“Mettez-vous, chacun selon le don qu’il a reçu, au service les uns des autres, comme de bons administrateurs de la grâce de Dieu...” (1 P 4, 10)

Suivant Jésus et animés par l’Esprit, nos Fondateurs sont devenus Bonne Nouvelle spécialement pour les plus pauvres et les plus nécessiteux de leur temps. Avec eux, nous voulons manifester le visage miséricordieux de Dieu dans les différentes réalités que nous vivons. Nous tous, nous sommes responsables de maintenir vivant notre Charisme et, en tenant compte des signes des temps, de l’actualiser.

L’Hospitalité, noyau de notre Charisme, est un reflet de l’Hospitalité de Dieu que Lui, le premier nous a aimés et nous a manifesté son amour en nous envoyant son Fils unique, Jésus, qu’étant un avec le Père, a réalisé son projet de salut rendant présent l’Amour et la Miséricorde de Dieu. (cfr. Cons. 5).

L’essentiel est l’Amour reçu de Dieu qui doit se traduire dans l’amour du prochain. Nos Fondateurs et nos Premières Sœurs furent, en tant que Fraternité, expression de l’amour du Père et ils ont voulu faire en sorte que tous les hommes constituent une famille dans laquelle personne ne soit exclu. (cfr. Const. 62)

La FSA est la famille des enfants de Dieu qui, comme Jésus et suivant le Charisme de Charité Universelle faite Hospitalité, au travers du service veut transformer la réalité et la rendre plus humaine.

La Vie Consacrée a découvert une nouvelle structure sous laquelle s'intègrent et entrent en communion toutes ces personnes qui se sentent enrichies avec le même don charismatique. Cette structure est la «famille charismatique» (cfr. NFH 122). Nombreux sont les Instituts qui sont parvenus à la conviction que leur Charisme pouvait être partagé par les laïcs. «Un nouveau chapitre, riche d'espérance, a commencé dans l'histoire des relations entre les personnes consacrées et le Laïcat (VC 54). La communion est un don de l'Esprit que nous sommes appelés à vivre dans la gratitude, l'engagement et la responsabilité, dans la diversité et la complémentarité des fonctions et des charismes. (cfr. Ch L 20 et EN 114).

3. DEFINITION

La Famille Sainte Anne est formée par toutes les personnes avec qui nous partageons le Charisme de la Charité Universelle faite Hospitalité. Et cela à partir de la vocation spécifique et de la réalité de chacun. C'est ainsi que nous manifestons l'Amour de Dieu, selon l'esprit de nos Fondateurs: Mère María Rafols Bruna et Père Juan Bonal Cortada.

La FSA est inclusive. En elle, toutes les personnes d'âge, de sexe et de religion différents, (ou avec une quelconque indifférence religieuse, ou les non-croyants ouverts et en recherche), tous ceux de forme de vie, d'ethnie ou de caste ou de condition sociale différente etc. qui faisons une **option personnelle d'appartenance**. Nous tous, nous partageons, en communion avec la Congrégation, et de manières diversifiées, ces quatre piliers de base: la Prière, la Fraternité, la Formation et l'Engagement.

4. TRAITS D'IDENTITE

Nous, les membres de la FSA, nous découvrons et vivons notre identité de manière progressive. Nous sommes des personnes:

- a) Attirées par Jésus de Nazareth et/ou par son message et qui désirent construire un monde plus humain et plus fraternel.
- b) Enrichies avec le Charisme de Charité Universelle, principalement avec les plus pauvres et les plus nécessiteux, Charité faite Hospitalité jusqu'à l'héroïsme.
- c) Nourries avec la Parole de Dieu et/ou la prière.
- d) Accueillantes, simples, humbles, disponibles, joyeuses, sensibles aux besoins des autres.
- e) Responsables, miséricordieuses ayant une attitude de service.
- f) Qui se donnent "avec la plus grande délicatesse, en toute prévenance et avec le plus grand amour". (Const. 19)
- g) Engagées avec les plus nécessiteux et impliquées dans l'amélioration de leur situation, dans la reconnaissance de leur dignité.
- h) Ayant esprit de travail en équipe et d'unité.
- i) Possédant le sens de famille, de fraternité et de communion.
- j) Avec la volonté de se former dans le domaine humain, spirituel et en tant que famille charismatique.
- k) Qui vivent la spiritualité de notre famille charismatique selon leur vocation propre.

5. CRITERES D'APPARTENANCE

Les membres Laïcs de la FSA, nous avons comme critères d'appartenance:

- a. Option personnelle libre et volontaire, sans rechercher des intérêts propres.
 - L'appartenance à la FSA n'est pas assujettie au fait de travailler dans un des Centres de la Congrégation, où

appartenir à un groupe de volontariat ou à une association ayant un lien avec la Congrégation, ou participer aux activités de la FSA, ou collaborer dans les parrainages et dans les projets de la Fondation Juan Bonal (FJB).

- Les enfants qui participent aux activités organisées par la FSA sont considérés membres en processus d'intégration à celle-ci, jusqu'à ce qu'ils aient la maturité nécessaire pour choisir librement la pleine adhésion.
- b. Engagement de fraternité avec les autres membres que dans le monde intègrent la FSA, partageant l'esprit et la mission au travers du Charisme qui nous a été donné.
- c. Participation à la vie des communautés, des groupes, des présences et des activités de la Famille Sainte Anne.
- d. Lien affectif et effectif avec la Familles Sainte Anne.
- e. De manière progressive, assumer comme étant propres les traits d'identité de la FSA.

6. MODALITES DE PARTICIPATION

Les membres de la FSA, nous participons aux activités dans lesquelles l'expérience des quatre piliers, déjà cités, est possible : La Prière-La Formation-La Fraternité- L'Engagement.

Nous les signalons à mode d'exemple:

La Prière:

- Approfondissement de la Parole de Dieu.
- Participation aux retraites spirituelles.
- Célébrations de l'Eucharistie, Veillées de prière, Liturgie des Heures
- Rencontres dans les temps forts de la liturgie : Avent, Noël, Carême, Pâques et Pentecôte.
- Prière Œcuménique et/ou interreligieuse

La Formation :

- Rencontres (et/ou travail en groupe des thèmes) de formation : humaine, biblique, spirituelle, pastorale et de Congrégation, œcuménique, interreligieuse, interculturelle...
- Elaboration des matériaux de formations.
- Coordination des processus de formation.

La Fraternité :

- Réunions au niveau local, provincial, national et international (soit de tous les membres, soit de leurs représentants).
- Célébrations /Evènements/ Fêtes de la Congrégation,
- Participations aux activités et/ou cérémonies religieuses, ou autres, des autres confessions religieuses et respectant leurs traditions et leurs rituels.
- Rencontres œcuméniques et/ou interreligieuses.
- Rencontres.
- Camps de travail.
- Camps de jeunesse.
- Groupes de loisir.
- Espaces de loisir et de détente.
- Excursions et sorties pour favoriser la connaissance mutuelle et les relations.
- Réunions des anciens élèves
- Promotion des signes d'identité: tricots, sacs, portecclés, logo, écusson, hymne.

L'Engagement:

- Camps missionnaires.
- Camps de travail.
- Actions de volontariat.
- Volontariat Missionnaire Sainte Anne (VMSA).
- Collaboration avec la Fondation Juan Bonal (FJB).
- Evènements de Solidarité.
- Maisons d'accueil.

- Pastorale de la santé, de l'éducation, des vocations, paroissiale, pénitentiaire...
- Programmes sociaux.
- Coordination avec les autres entités qui travaillent en faveur des nécessiteux.
- Promotion de la femme et travail en faveur de son autonomie.
- Camps ou Missions Médicales.
- Visites à domicile à des personnes en circonstances difficiles, spécialement celles qui appartiennent à notre Famille et celles qui n'ont personne pour s'occuper d'elles.
- Activités Ecologiques.

La principale manière de participation c'est de vivre le Charisme dans notre travail et/ou dans notre vie quotidienne même si, à cause des circonstances personnelles, nous ne pouvons pas participer à l'une ou l'autre des activités cités plus haut.

Selon les étapes de développement humain, on participe activement, rassemblés en groupes de niveaux différents. En faisant référence aux tranches d'âge, nous parlons: de l'enfance, de la jeunesse et des adultes. Il est possible de s'incorporer à n'importe quel niveau sans être obligé de passer par les précédents.

7. MODALITES D'ENGAGEMENT

Il y a des modalités différentes pour que les membres de la FSA, toujours en processus graduel, puissent vivre leur lien et leur engagement charismatique.

- LAÏC SAINTE ANNE: personne laïque engagée qui sent avoir reçu le Charisme de Charité Universelle faite Hospitalité et fait l'option de le vivre et de participer aux activités de la FSA.
- GROUPE FSA: ensemble de personnes qui, se sentant identifiées avec le Charisme Charité Universelle faite Hospitalité, se réunissent périodiquement avec des intérêts

et/ou des objectifs communs, afin de partager la prière, la formation, la fraternité et l'engagement.

- COMMUNAUTÉS LAÏQUES SAINTE ANNE: groupe stable de personnes identifiées avec le Charisme et que, par option personnelle, décident entrer dans un processus où partager un projet de vie qu'ensemble elles revissent périodiquement, (sans avoir besoin de vivre ensemble ni de partager les biens matériels).

Les membres de ces groupes peuvent avoir :

- Des liens charismatiques.
 - Des liens charismatiques et juridiques¹.
- CONGREGATION DES SŒURS DE LA CHARITE DE SAINTE ANNE: intégré pour les propres Sœurs et ayant une structure propre.

De la coopération mutuelle et de la relation charismatique, dans la FSA peuvent surgir de nouvelles formes d'engagement charismatique qui devront être discernées et approuvées par l'autorité compétente.

8. ORGANISATION:

8.1. Structure:

a. Niveau Local:

- Pour les groupes aux communautés des laïques de 6 membres ou plus:
 - Coordinateurs: un Laïc et une Sœur (quand cela sera possible).
 - Secrétaire.
 - Trésorier/ère.
- Pour moins de 6 membres, la coordination sera assurée par une personne responsable de la FSA.

¹ Les liens charismatiques sont communs à tous les membres de la FSA. Les liens juridiques seront concrétisés dans un document à part.

Dans tous les cas, s'il n'y avait pas une Sœur pour assurer l'**accompagnement**, il faudra désigner, au niveau provincial une personne formée en matière de Charisme, qui réalisera cette fonction.

b. Niveau Provincial/ Délégation

- Sœur Provinciale/Déleguée.
- Conseillère de la FSA de la Province / Délégation.
- Equipe Provinciale Mixte (Sœurs et Laïcs): avec coordinateurs, secrétaires, trésoriers.

Dans chaque Province/Délégation, le nombre de personnes intégrant de cette Equipe dépendra de la réalité de la Province/Délégation. (En général l'Equipe sera constituée par de représentants de zones, d'autonomies, des provinces, des îles etc.)

c. Niveau Continental

- Conseillère Générale responsable de la FSA.
- Conseillères FSA de chaque Province/Délégation.
- Coordinateurs Laïcs de chaque Province/Délégation.

d. Niveau Général

- Supérieure Générale.
- Conseillère Générale responsable de la FSA.
- Conseillères Provinciales ou de Délégation de la FSA.
- Coordinateurs Laïcs, Provinciales ou de Délégation (pour travailler dans le propre Continent ou entre les différents Continents.)

8.2. Partage des responsabilités

Le partage des responsabilités dans les groupes de référence sera le suivant :

- **Coordinateur** (avec son équipe dans les différents niveaux: général, provincial et local):

- Promouvoir la planification annuelle qui recueille les activités avec rapport les quatre piliers : prière, formation, engagement et fraternité.
 - Se rendre responsables du bon fonctionnement du groupe ou communauté laïque.
 - Evaluer la planification et la bonne marche du groupe.
 - Préparer les réunions.
 - Chercher les voies idoines pour obtenir des ressources financières en coordination avec le trésorier.
 - Se réunir avec le reste de coordinateurs pour représenter son groupe.
 - Représenter son groupe dans les moments importants.
 - Veiller à l'usage correct des groupes de WhatsApp, blogs et profils des réseaux sociaux liés à la FSA.
 - Au niveau provincial et local, maintenir la communication avec la Conseillère Générale de la FSA.
- **Secrétaire:**
 - Rédiger les actes et les tenir à jour.
 - Prendre la responsabilité des communications aussi bien au niveau interne qu'au niveau externe, avec les autres groupes de la FSA.
 - Tenir le registre des membres des groupes et leurs données de contacts.
 - Assurer l'élaboration d'une chronique des différents événements et y recueillir le thème, la date de l'activité et le nombre de participants.
- **Trésorier:**
 - Mener la gestion des biens matériels (en collaboration avec le coordinateur/rice) et rendre comptes au groupe, au moins une fois par an du bilan économique.

- Collaborer avec le Coordinateur dans la recherche des voies pour trouver des fonds.
- Recueillir l'apport volontaire des membres, ainsi comme ce qui a été récolté à travers les diverses activités réalisées pour avoir des ressources financières.
- Au niveau provincial/ délégation il faudra établir la quantité, à partir de laquelle, les fonds seront déposés dans un compte bancaire avec signatures associées.

Les personnes qui réalisent ces services sont élues par les membres du groupe pour une période de 3 ans avec possibilité de réélection. (Tenir compte des situations spéciales qui ne seront susceptibles d'être touchées par cette indication).

Pour des travaux spécifiques, des commissions seront instituées et cela aux différents niveaux. Commissions dans lesquelles, les personnes qui les intègrent ne seront pas forcément des coordinateurs des groupes mais, plutôt des membres élus dans le groupe pour exercer cette fonction.

8.3. Critères de fonctionnement

Les membres de la FSA selon leur vocation spécifique:

- Procurent s'intégrer dans des groupes ou dans des communautés.
- Ils auront besoin de suivre un processus de discernement avant de s'incorporer à une communauté laïque.
- Ils participeront à des réunions, de célébrations, à la formation, aux assemblées, aux rencontres de prière etc.
- Ils s'impliqueront de manière responsable dans la préparation et dans le développement des activités de la FSA et ils assumeront de responsabilités spécifiques dans les événements de la Congrégation.

- Ils participeront en certains Chapitres Provinciaux/Délégation et Généraux selon ce qui est dit dans l'Organisation et Vie (OV) 119 et 140. Dans le cas des Laïcs, la procédure d'élection doit se définir dans un document annexe.
- Ils vivront en coordination avec les autres groupes/communauté d'un territoire déterminé.
- Ils s'ouvriront aux besoins et aux nouvelles pauvretés et ils s'engageront à y chercher de réponses.
- Ils essayeront d'adopter un style de vie respectueux envers l'environnement, étant responsables dans l'usage des ressources naturelles et respectant, en la soignant, la Mère Terre.

8.4. Voies de relation et de communication

Nous nous communiquons au travers les voies suivantes :

- Rencontres personnelles.
- Réunions de groupe.
- Rencontres présentielle et/ou virtuelle au niveau Provincial/Délégation et Général.
- Circulaires.
- Blogs des groupes de différentes provinces/Délégation.
- Usage des profils en réseaux sociaux, avec des profils autorisés.
- Sections de la page de la Congrégation (Activités, Agenda et Ressources).
- Courrier électronique.
- Appel téléphoniques, SMS et WhatsApp.

9. GLOSSAIRE

CAMP MÉDICAL: Services de santé volontaires, à l'endroit de la communauté, prêtés par un groupe de médecins spécialistes.

CAMP MISSIONNAIRE: Activité spécifique d'évangélisation dans les lieux éloignés des villes. Cette activité est réalisée par un groupe de personnes de la FSA dans les temps forts de la liturgie.

CHAPITRE GÉNÉRAL: Réunion des Sœurs représentantes de toute la Congrégation. Il constitue l'organe supérieur de Gouvernement de la Congrégation.. Dans le Chapitre, les décisions sont prises de manière collégiale. Le Chapitre peut être ordinaire (il se célèbre tous les six ans pour y élire le gouvernement de la Congrégation et traiter des affaires) ou extraordinaire (pour traiter des affaires d'intérêt générale de la Congrégation, et qui ne peuvent pas atteindre). Dans des cas précis, les Laïcs de la FSA, peuvent assister à certaines séances desdits chapitres. (Cfr. Const. 116-117 et OV 119)

CHAPITRE PROVINCIAL OU DE DÉLÉGATION: Réunion des Sœurs représentantes de toute une Province ou Délégation de la Congrégation. On y prend des décisions collégiales. Ces Chapitres peuvent être soit d'élection pour élire le Gouvernement de la Province ou Délégation, soit "d'affaires" car on y étudie les thèmes qui seront traités dans le Chapitre Général qui s'en suivra. Dans des cas précis, les Laïcs de la FSA assistent à quelques-unes des séances dudit Chapitre. (Cfr. Const. 138, 139, 140 et OV 140)

CHARISME: Don extraordinaire accordé par Dieu pour travailler à l'avenue du Royaume.

CHARITE: Amour désintéressé. Participation du Dieu Amour. Pour les Sœurs, c'est l'origine de la Congrégation, de la raison de leur existence, leur caractère spécifique, leur mission apostolique et la finalité à laquelle elles sont appelées. (Cfr. Const. 4)

COMMUNAUTÉ: Groupe de personnes de la FSA qui, répondant à leur vocation, partagent une identité et un projet de vie commun.

CONSTITUTIONS: Règle suprême d'un Institut Religieux, qui exprime son charisme et son style de vie à la suite du Christ.

ENGAGEMENT: Obligation assumée librement en vue de la recherche du bien des autres.

FONDATION JUAN BONAL: ONG en lien avec la Congrégation des Sœurs de la Charité de Sainte Anne.

FONDEMENTS: Principes ou fondements sur lesquels quelque chose s'appuie et se développe.

FORMATION: Activité orientée à acquérir des connaissances, des expériences et des attitudes qui aideront la personne à grandir dans toutes les dimensions de la vie.

HEROÏSME: Le souci de toujours faire le plus grand bien possible et le réaliser de la meilleure manière possible.

HOSPITALITÉ: Don de Dieu qui suppose une attitude d'accueil, de disponibilité et de service réalisée "avec la plus grande délicatesse, en toute prévenance et avec le plus grand amour" (cfr. Const. 16, 19 et 20).

IDENTITÉ: Ensemble de traits propres qui définissent un individu ou une communauté.

LAÏC: Personne qui n'a pas reçu le Sacrement de l'Ordre ou qui n'a pas prononcé les Vœux Religieux. Dans l'Eglise catholique, sa vocation consiste à «Illuminer et à organiser toutes les affaires temporaires auxquelles ils sont liés étroitement». (LG 31)

MISSION: Dans le cas qui nous occupe, il s'agit de la réalisation des projets en vue de l'évangélisation ou avec un but humanitaire. Pour les membres de la FSA, cela suppose : être signe de l'amour de Dieu à travers notre présence et les activités que nous réalisons, toujours informés par le Charisme qui nous a été donné.

MISSION PARTAGÉE: Il s'agit de la Mission vécue ensemble par les Sœurs et les Laïcs, chacun à partir de sa propre situation.

NOUVELLES PAUVRETÉS: Souffrances et luttres que les personnes expérimentent à cause du développement technologique, de la globalisation, des inégalités sociales, des conflits politiques et culturels, des fondamentalismes religieux et d'autres situations.

PASTORALE: Service chrétien encadré dans le triple ministère de l'Eglise: liturgique, prophétique et de service.

PAUVRE: Tous ceux qui ont une carence, peu importe laquelle (économique, intellectuelle, sociale, de santé, de capacités ou d'affection...)

PROVINCE/DÉLÉGATION: Subdivision géographique de la Congrégation. La Province se différencie de la Délégation en ce qu'elle a davantage de membres et de communautés.

SPIRITUALITÉ: Principes ou attitudes qui configurent la vie spirituelle (intérieure) d'une personne ou d'un collectif.

TÂCHE: Chacune des actions, activités, travaux ou services dans lesquels notre mission se concrétise.

VOCATION: C'est l'inspiration avec laquelle Dieu appelle à l'un ou l'autre état de vie. Ce terme est utilisé comme synonyme d'appel.

10. ABRÉGÉS

1P: Première lettre de l'Apôtre Pierre

Const.: Constitutions

Cfr: Conférer ou Comparer

ChL: Christifideles Laici (Les Fidèles Laïcs)

CL: Communautés Laïques

EN: Evangelii Nuntiandi

FJB: Fondation Juan Bonal

FSA: Famille Sainte Anne

LG: Lumen Gentium

NFH: Nouvelles Formes d'Hospitalité

OV: Organisation et Vie (des sœurs)

SCSA: Sœurs de la Charité de Sainte Anne

VC: Vita Consecrata (Vie Consacrée)

VMSA: Volontariat Missionnaire Sainte Anne

11. BIBLIOGRAPHIE

- La Sainte Bible.
- Lumen Gentium. Constitution Dogmatique sur L'Église. Concile Vatican II. Novembre 1964.
- Evangelii Nuntiandi. Exhortation Apostolique de Sa Sainteté Paul VI sur l'Évangélisation dans le monde contemporain. Décembre 1975.
- Christifideles Laici. Exhortation Apostolique Post-synodale de Sa Sainteté le Pape Jean-Paul II sur la vocation et la mission des laïcs dans l'Église et dans le monde. Décembre 1988.
- Vita Consecrata. Exhortation Apostolique Post-synodale de Sa Sainteté Jean-Paul II sur la Vie Consacrée et sa mission dans l'Église et dans le monde. Mars 1996.
- Nouvelles Formes d'Hospitalité. Document préparatoire du Chapitre de 2007.
- Document Final du XXVI Chapitre Général de 2007.
- Constitutions et Organisation et Vie des SCSA. 2011.
- Actes du XXVIII Chapitre Général de 2013.
- Conclusions du XXVIII Chapitre Général de 2013.

